



AINCOURT LE SANATORIUM DE LA BUCAILLE 1940-1942

Centre de séjour surveillé
Détournement de sa vocation
première, soigner

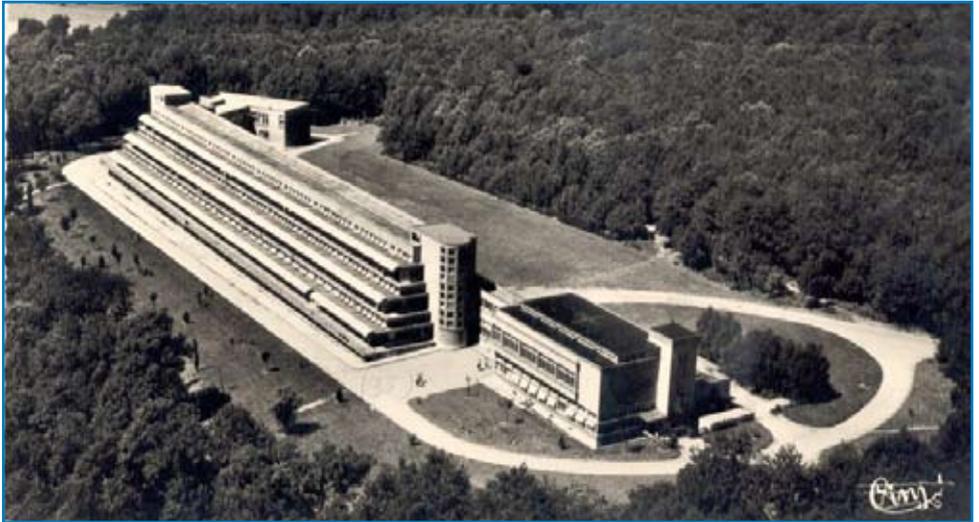
*« Quand il s'agit des libertés, rien n'est
jamais gagné définitivement, rien »
Robert Merle*

La commémoration

Chaque premier samedi d'octobre nous rendons hommage à toutes celles et tous ceux qui furent emprisonnés à Aincourt.
Cette cérémonie peut avoir lieu grâce à l'aide logistique et technique du Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin.



L'Histoire



Le 3 septembre 1939. La France et l'Angleterre venaient de déclarer la guerre à l'Allemagne. La mobilisation s'est prolongée pendant des semaines et des mois.

Où était le front ? Il n'y en avait pas ! C'était la « drôle de guerre ».

Pendant ce temps, le fichage et la chasse aux militants s'organisent, ceux-ci coupables de rester fidèles à leurs convictions sont pourchassés puis emprisonnés.

Les prisons archi pleines ne suffisent plus, des camps sont créés ; ils seront dénommés :

- camps d'accueil,
- camps d'internement,
- camps de séjour,
- centres de séjour surveillés,
- camps de prisonniers.

Puis sous le régime pétainiste pour les détenus déportés en Allemagne :

- camps de transit.

Le sanatorium de la Bucaille à AINCOURT dans l'ancienne Seine-et-Oise, inauguré en 1933 pour soigner 150 malades atteints de tuberculose est réquisitionné en 1939 par les autorités militaires en tant que « centre de séjour surveillé ».

Tout de suite après l'invasion de notre pays par les armées nazies, la police française, sous les ordres du gouvernement de Vichy, en accord avec les autorités d'occupation, procède à des arrestations importantes en utilisant les décrets de septembre 1939 aggravés le 2 septembre 1940 amenant à la dissolution du parti communiste, des syndicats, des organisations démocratiques et des municipalités.

Il est procédé à plus de 500 arrestations en région parisienne.

Le 5 octobre 1940 s'ouvre le camp d'AINCOURT.

Peuvent y être internés tous les individus désignés par le Préfet, « sans enquête et sans jugement », comme suspects ou dangereux pour la défense nationale.

Les 19 et 20 octobre 1940, les Préfets de Seine et de Seine-et-Oise publient un arrêté qui stipule que « toute découverte de tracts sur le territoire d'une commune entraînera l'internement immédiat d'un ou plusieurs militants communistes résidant sur son territoire »

Le 21 octobre 1940 le Préfet de Seine-et-Oise publie une déclaration à la population au terme de laquelle il est possible de lire :

« Des actes de sabotage continuent à s'exercer contre le matériel des armées d'occupation. Je ne saurais assez blâmer ces tentatives aussi lâches que

stupides, dont les conséquences ne sont préjudiciables qu'à vous-même. Celui qui se livre à ces gestes criminels est un mauvais citoyen, justement exposé aux sanctions les plus sévères. Vous ne servirez utilement votre pays, tout en gagnant l'estime des autorités d'occupation avec lesquelles je collabore en toute loyauté pour la défense de vos intérêts, que par votre attitude correcte et disciplinée digne de la réputation et des traditions françaises »

Prévu pour 150 personnes, le camp fut vite surpeuplé :

- 600 internés en janvier 1941,
- 667 internés en juin 1941.

Ils viennent des départements de la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne et du Finistère. Ils sont communistes, syndicalistes, socialistes, francs maçons et résistants de tous réseaux et mouvements de résistance.



Groupe de résistantes et de femmes juives avec leurs enfants, Aincourt

Le 10 octobre 1940, le Préfet de Seine-et-Oise fait afficher le règlement du camp d'Aincourt :

- pas de visite, sauf dérogation,
- pas de journaux et livres,
- punitions inspirées de celles des prisons,
- vie quotidienne rythmée par le sifflet et la mise en rang.

Les premières visites n'ont lieu qu'à Noël et juin 1941 pour les internés de la Seine, soit après 8 mois de détention pour certains.

Pour éviter la formation de groupes de résistance, des transferts jusqu'en avril 1942 ont lieu vers d'autres camps ou prisons : Fontevault, Clairvaux, Châteaubriant, Poissy, Rambouillet, Gaillon, Voves, Rouillé, Compiègne...

Le 4 décembre 1940, 100 d'entre eux seront emmenés à Châteaubriant et c'est parmi eux que seront choisis les 27 fusillés du 22 octobre 1941.

Souvenons nous :



Jean-Pierre Timbaud,



Jean Grandel,



Charles Michels,



Désiré Granet,



Jean Poulmarch,



Maurice Tenine,



Maurice Gardette,



Jules Vercruysse

Beaucoup prendront le chemin de Compiègne et seront déportés vers les camps de la mort.

En mai 1942, le camp d'Aincourt est ouvert aux femmes : des résistantes et des juives accompagnées de leurs enfants. Les occupants viendront chercher ces dernières dont les enfants,

d'abord pris en charge par les autres internées, seront emmenés par la Croix Rouge.

Le 15 septembre 1942, le camp est évacué. Livrées à la Gestapo par la police de Vichy, les internées furent déportées en majorité au camp de Ravensbrück d'où bien peu revinrent.

En mars 1943, Bousquet installe à Aincourt une école de formation de Groupes Mobiles de Réserve « GMR », chargés avec la milice, de la chasse aux résistants. Le camp fut officiellement dissous le 13 septembre 1943.

Le 29 août 1944, les Américains s'emparent du camp et le 314^{ème} Régiment y installe momentanément son P.C.

Que chacun se souvienne des crimes qui donnèrent naissance à l'une des plus grandes horreurs de l'humanité.

Que cette mémoire du combat et du sacrifice de tous ceux de la résistance nous serve aujourd'hui pour construire ce monde de paix, de liberté, de justice auquel nous aspirons.

TOUTES ET TOUS MERITENT
NOTRE RECONNAISSANCE

Pour ne citer que quelques uns des internés d'Aincourt

AONDETTO, déporté à Auschwitz

BRECHET Marie,

CHAUSSINAND, déporté et mort à Auschwitz

CHEREL Georges,

DEVAUX Fernand, déporté à Auschwitz

DUBRAY Viviane,

DUCLOS Jean, Aveugle mutilé guerre 14/18

DUDAL Georges, déporté à Auschwitz,

GREFFIER Paul,

KERIVEL Léoncie,

LE GOFF Désiré,

NILES Odette,

NILES Maurice,

ROULLEAU Gaby,

TESTAUD Robert,

VILLON Pierre, Evadé d'Aincourt, qui deviendra membre du Conseil National de la Résistance.



Delaune Auguste

Né le 26 septembre 1908 à Craville-St Honorine. Secrétaire général de la FSGT. Arrêté le 6 décembre 1940, incarcéré au camp d'Aincourt, il organise la grève d'avril 1941, pour le droit aux visites. Transféré au camp de Châteaubriant, il s'évade le 21 novembre 1941. Il organise des luttes armées en Bretagne et Normandie, arrêté le 27 juillet 1943, torturé par la Gestapo il décède le 12 septembre 1943.



Grenier Fernand

Né le 9 juillet 1901 à Tourcoing. Secrétaire des amis de l'URSS en 1933. Député de Saint-Denis en 1937 (déchu en 1939). Arrêté le 5 octobre 1940 et interné au camp d'Aincourt, il fait partie des 100 internés jugés dangereux par le préfet qui seront transférés le 1er décembre 1940 à Fontrevault puis à Clairvaux et Châteaubriant d'où il s'évade le 18 juin 1941. Il représentera le parti communiste auprès du Général de Gaulle à Londres, d'où il révélera à la BBC, la vérité sur les camps nazis. Puis il sera ministre dans le gouvernement provisoire du Général de Gaulle à Alger. En mars 1944, il présente un texte instituant le droit de vote des femmes. Il sera réélu député de Saint-Denis.



Bourneix Pierre Roger

Né le 16 juillet 1922 à Paris. Militant des jeunesses communistes de Puteaux. Il est arrêté le 11 septembre 1940 et écroué à la prison de la Santé. Interné au camp d'Aincourt le 9 novembre 1940. Il fait partie des 1175 hommes déportés le 6 juillet 1942 à Auschwitz (1er convoi de déportés, résistants à titre d'otages, seuls 119 reverront la France). Il décède le 19 septembre 1942.

Poèmes et chants



Chorale LSR

Lorsque les nazis sont venus chercher les communistes
Je n'ai rien dit
Je n'étais pas communiste.
Lorsqu'ils sont venus chercher les sociaux-démocrates
Je n'ai rien dit
Je n'étais pas social-démocrate.
Lorsqu'ils sont venus chercher les syndicalistes
Je n'ai rien dit
Je n'étais pas syndicaliste.
Lorsqu'ils sont venus chercher les catholiques
Je n'ai rien dit
Je n'étais pas catholique.
Lorsqu'ils sont venus chercher les juifs
Je n'ai rien dit
Je n'étais pas juif.
Puis ils sont venus me chercher
Et il ne restait plus personne pour protester.
**Martin Niemöller, Pasteur Allemand,
interné de 1937 à 1945 (en Allemagne)**

*J'ai rêvé tellement fort de toi
J'ai tellement marché, tellement parlé
Tellement aimé ton ombre
Qu'il ne me reste plus rien de toi
Il ne me reste d'être l'ombre parmi les ombres
D'être cent fois plus ombre parmi les ombres
D'être l'ombre qui viendra et reviendra
Dans ta vie ensoleillée*
Robert Desnos, le dernier poème



Collégiens de Limay

*Si l'écho de leurs voix
faiblit, nous périrons*
Paul Eluard

Nuit et brouillard (Extrait)

Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers
Nus et maigres, tremblants, dans ces wagons plombés
Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants
Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent
Ils se croyaient des hommes, n'étaient plus que des nombres
Depuis longtemps leurs dés avaient été jetés
Dès que la main retombe il ne reste qu'une ombre
Ils ne devaient jamais plus revoir un été
La fuite monotone et sans hâte du temps
Survivre encore un jour, une heure, obstinément
Combien de tours de roues, d'arrêts et de départs
Qui n'en finissent pas de distiller l'espoir

Jean Ferrat

Mémoire d'Aincourt

L'association « Mémoire d'Aincourt » créée en 2008 par des membres de l'ANACR* et de la FNDIRP* du Val d'Oise et des Yvelines, est un comité du souvenir des Internés du camp d'Aincourt dont l'objectif est de :

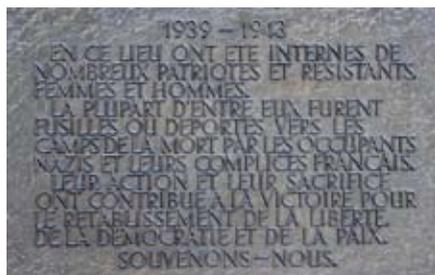
- transmettre l'histoire de ce lieu pour que le combat de ses hommes et de ses femmes contre les occupants nazis et leurs complices du régime de Vichy, leurs souffrances et leurs sacrifices ne tombent pas dans l'oubli.

Cette transmission des idéaux de la Résistance tels que la Liberté, les Droits de l'Homme, la Justice, la Dignité et la Paix est un devoir de mémoire pour les générations d'aujourd'hui mais aussi pour celles de demain.

- organiser chaque année une cérémonie du souvenir devant le Mémorial, érigé dans le Parc de la Bucaille en 1994. Un hommage est rendu à tous ceux et celles qui furent internés au camp d'Aincourt entre 1940 et 1942, dont nombre d'entre eux moururent en déportation ou fusillés. Cette cérémonie se déroule en présence des autorités civiles et militaires. Elles sont organisées avec la collaboration de la direction et du personnel du Groupe Hospitalier Intercommunal du Vexin.

« Mémoire d'Aincourt » reçoit le soutien et l'aide de l'Amicale Châteaubriant, Voves, Rouillé qui devient elle-même en 2011 l'Amicale Châteaubriant, Voves, Rouillé, Aincourt.

Comme toutes associations Loi 1901, « Mémoire d'Aincourt » est composée de membres d'honneur, de membres de droit, de membres actifs et de membres bienfaiteurs. Elle est gérée par un



conseil d'administration et un bureau. Une assemblée générale se réunit chaque année.

Ses ressources sont les cotisations, les subventions des collectivités locales, départementales, régionales, nationales et internationales, les dons et legs.

Toute personne partageant ses valeurs peut adhérer à cette association.

« La mémoire de la Résistance et de la Déportation sont porteuses de connaissances et de valeurs offrant des repères pour la formation civique des jeunes générations. L'avenir de l'humanité s'édifie dans le présent en s'appuyant sur les leçons du passé. »

Jacques Sergent

*ANACR : Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

*FNDIRP : Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants Patriotes

